

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010
chiffres arrondis *

Pays de la Loire Mayenne



Premières tendances

recensement agricole 2010

ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS

- 8 000 exploitations**
- 14 250 actifs permanents, dont**
 - 10 900 chefs et coexploitants
 - 2 250 autres actifs familiaux
 - 1 100 salariés permanents non familiaux
- 10 750 UTA totales**
dont 10 350 UTA permanentes

MOYENNES ET GRANDES EXPLOITATIONS

- 5 200 exploitations**
- 10 550 actifs permanents, dont**
 - 7 950 chefs et coexploitants
 - 1 550 autres actifs familiaux
 - 1 050 salariés permanents non familiaux
- 9 700 UTA totales**
dont 9 300 UTA permanentes

Une agriculture encore familiale

En 2010, la Mayenne compte 14 250 actifs permanents travaillant à temps complet ou partiel sur les exploitations. C'est 6 000 de moins en une décennie. Les trois quarts sont des chefs d'exploitation et coexploitants et ils totalisent plus de 80 % des unités de travail annuel permanentes (UTA ou équivalent temps complet). Au nombre de 2000, les conjoints non coexploitants ayant une activité agricole ont vu leur nombre chuter de 60 % depuis dix ans et forment près de 10 % des UTA permanentes.

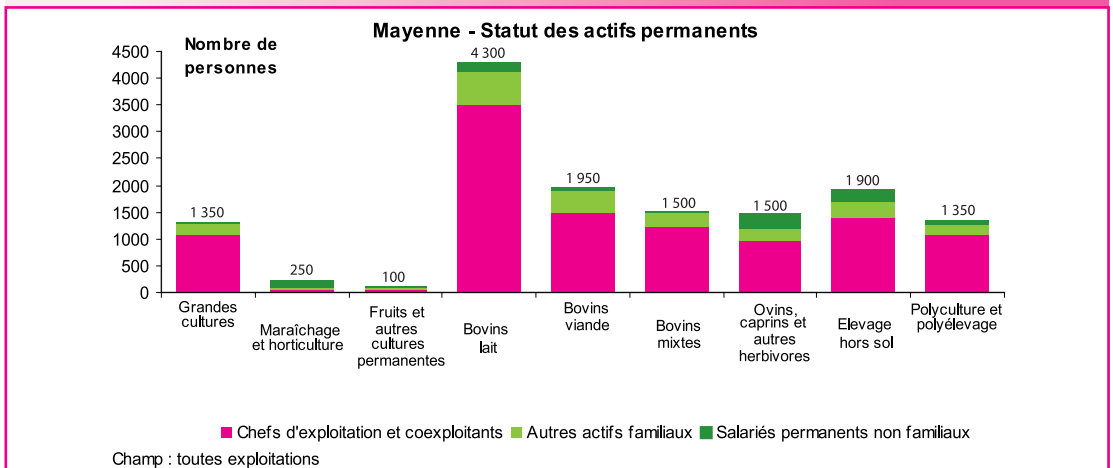
Les femmes représentent 36 % des actifs familiaux, soit cinq points de plus que la moyenne régionale. Cette caractéristique se vérifie également parmi les chefs d'exploitation ou coexploitants, y compris au sein des exploitations professionnelles (dites moyennes et grandes, cf. méthodologie) où un sur trois est une femme contre un sur quatre pour les autres départements ligériens. Deux tiers des actifs familiaux

assurent exercer leur activité agricole à temps complet, cette part variant selon la taille de l'exploitation et le statut de l'individu. Ainsi, près de 90 % des chefs ou coexploitants des moyennes ou grandes exploitations le déclarent, femmes et hommes adoptant le même comportement. C'est parmi les petites exploitations que l'on retrouve le plus de retraités ou de pluriactifs (employés, ouvriers), l'activité agricole devient alors pour eux secondaire.

La part du salariat permanent n'atteint pas 8 % et se montre donc inférieure à celle de l'aide familiale. La contribution des salariés est aussi la plus faible de la région et la Mayenne demeure le département où l'agriculture familiale est la plus présente. Parmi les 1 100 salariés recensés, la moitié travaille dans les secteurs de l'élevage hors bovins. L'emploi de travailleurs saisonniers est également très limité (300 UTA) ainsi que le recours aux prestataires externes (130 UTA).

(*) Hors indication particulière, les données mentionnées concernent l'ensemble des exploitations ; elles sont volontairement arrondies.

L'activité bovins lait occupe 30 % des actifs



Source : Agreste - Recensement agricole 2010



Le lait : principale production agricole

La Mayenne détient 23 % de l'ensemble des exploitations ligériennes et contribue à 16 % de la production brute standard régionale

38 % du potentiel de production standard du département sont assurés par 10 % des exploitations les plus grandes. Pour 100 000 euros de production potentielle, il faut 1,2 UTA en 2010 contre 1,6 UTA en 2000.

396 000 hectares de surface agricole utilisée, dont :

- 269 000 en superficie fourragère principale (105 000 en prairie temporaire, 81 000 en superficie toujours en herbe et 81 000 en maïs fourrage ...)
- 124 000 en céréales et oléo-protéagineux.

En 2010, la « ferme Mayenne », c'est :

- 640 000 bovins dans 5 900 exploitations
- 4 500 000 poulets de chair dans 600 élevages avicoles,
- 500 000 porcs dans 620 élevages porcins
- 1 150 ha de cultures permanentes entretenues (vergers ...)
- dans 210 exploitations.

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français pour des comparaisons nationales et internationales

Sur internet par commune
Cartographie interactive
Données de cadrage
Données détaillées

■ Suivez l'actualité du recensement sur www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

En 2010, la Mayenne compte 8 000 exploitations, soit 23 % des exploitations régionales. L'agriculture occupe un espace important : 396 200 hectares de superficie agricole, cultivée ou utilisée, mais aussi des bâtiments, des cours, des bois, des landes. Au total les exploitations agricoles s'étendent ainsi sur 406 600 hectares. La superficie agricole utilisée a diminué de 4 % en dix ans.

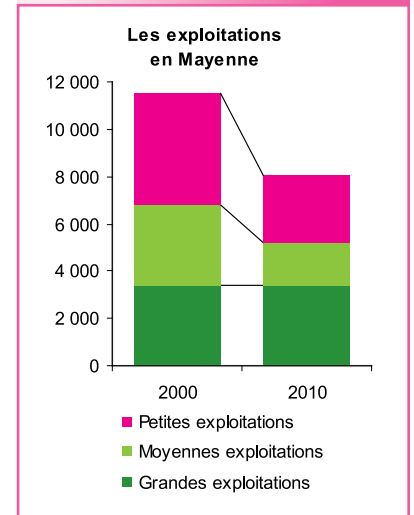
Entre 2000 et 2010, le repli des exploitations est moins marqué en Mayenne (- 30%) qu'en région (- 36%) mais plus fort qu'en France (- 26%). Contrairement à ce qu'on observe dans la région, le recul des petites exploitations est modéré. En 10 ans, les exploitations se sont agrandies : alors que la SAU moyenne d'une exploitation en 2000 était de 36 ha, elle est de 49 ha en 2010.

Les 5 200 exploitations professionnelles représentent 64 % de l'ensemble des exploitations. En utilisant 75 % de l'emploi total et 95 % de la superficie agricole, elles assurent l'essentiel de l'activité agricole (98 % de production brute standard, PBS). En dix ans, une exploitation moyenne sur deux disparaît. Les grandes exploitations, légèrement plus nombreuses en 2010, représentent 42 % de l'ensemble des exploitations contre 29 % en 2000.

La production laitière domine nettement les productions agricoles du département. L'orientation technico-

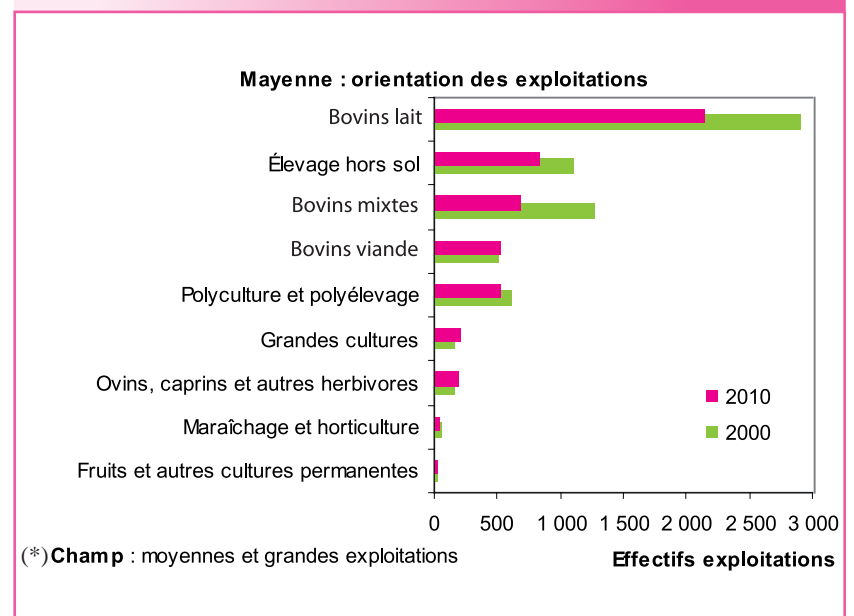
économique (OTEX) bovins lait assure à elle seule 33 % de la PBS, cette part s'élevant à 40 % si l'on considère l'ensemble des élevages de vaches laitières. Les exploitations orientées vers les productions avicoles et porcines ainsi que les autres élevages : viande-lait, viande bovine et polyculture-élevage sont aussi très présentes. Contrairement aux autres exploitations, les fermes spécialisées en grandes cultures ou en ovins, caprins ou autres herbivores se développent.

Les grandes exploitations résistent



Source : Agreste - Recensements agricoles

40 % des exploitations (*) spécialisées en bovins lait



Source : Agreste - Recensements agricoles

Un tiers du cheptel laitier régional mais des élevages plus petits

Avec 165 000 têtes, le cheptel laitier mayennais s'est réduit de 6 % en dix ans mais demeure le plus important de la région devant la Loire-Atlantique (121 000 têtes).

3 700 exploitations déclarent posséder au moins une vache laitière, soit 46 % de l'ensemble des exploitations départementales (30 % à l'échelon régional). La quasi-totalité du cheptel est recensée dans les moyennes et grandes exploitations (anciennement dites « professionnelles »).

En 2010, l'élevage laitier moyen en Mayenne est de 45 vaches (33 en 2000), les structures de plus faibles dimensions restent les mieux représentées dans ce département au sein

de la région. Le nombre de petits élevages tend à diminuer. Ainsi, 21 % des élevages possèdent moins de 30 têtes (44 % en 2000) et 34 % en ont 50 ou plus (13 % en 2000).

L'âge moyen des exploitants est de 47 ans et un sur quatre a 54 ans ou plus. Parmi ceux possédant moins de 30 vaches laitières, la moitié a déjà atteint 53 ans. Dans ces élevages de taille plus modeste, le statut d'entrepreneur individuel dépasse 80 %. La forme sociétaire (GAEC en majorité et EARL) est choisie neuf fois sur dix par les exploitants ayant au moins 50 vaches laitières.

Montée en puissance des formes sociétaires

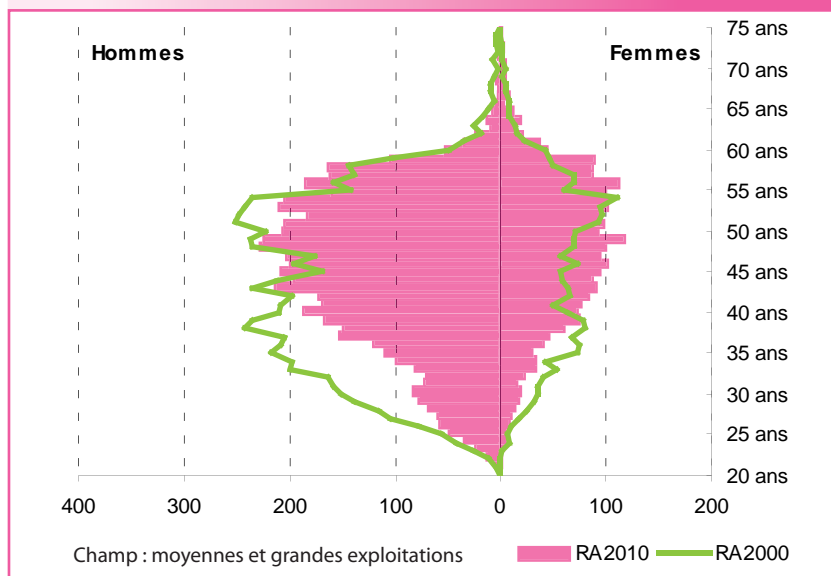
Entre 2000 et 2010, le statut d'exploitant individuel passe de 70 % à 48 % dans l'ensemble des moyennes et grandes exploitations. Les formes sociétaires deviennent ainsi majoritaires. La part belle est faite à l'Earl qui représente 31 % des exploitations contre 16 % dix ans plus tôt. Le GAEC est choisi seulement par les grandes exploitations du département.

Le nombre d'exploitants et coexploitants baisse de 11 %, soit légèrement moins qu'au niveau régional (12 %). Ils sont plus nombreux qu'en 2000

à travailler dans les exploitations spécialisées en grandes cultures et en élevage de bovins viande. Cela ne compense pas leur baisse dans les exploitations laitières.

La moitié des GAEC du département sont des grandes exploitations laitières, 21 % des autres GAEC sont des exploitations combinant lait et élevage de viande bovine. En revanche, l'exploitation individuelle est retenue dans 82 % des exploitations spécialisées en viande bovine.

46 ans en moyenne pour les chefs d'exploitation et coexploitants



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Dans les petites exploitations :

- 52 % des chefs et coexploitants ont 60 ans ou plus contre 4 % pour les moyennes et grandes ;
- la place des femmes y est plus importante : 35 %, soit 3 points de plus que dans les moyennes et grandes ;
- 23 % des chefs et coexploitants se déclarent agriculteurs à titre principal et 45 % se disent retraités.

24 % de l'ensemble des chefs et coexploitants ont moins de 40 ans dans les moyennes et grandes exploitations. Ils sont 18 % dans les exploitations individuelles, 20 % dans les EARL et 38 % dans les GAEC.

- 2 700 exploitations ont au moins une de leurs productions sous signe de qualité.
- 430 vendent des produits via des circuits courts.
- 230 pratiquent une activité de diversification (transformation de produits agricoles, travail à façon, hébergement à la ferme, ...).
- 230 sont certifiées « bio » (yc conversion) et 140 envisagent une conversion dans les 5 ans.
- 190 produisent de l'énergie renouvelable.

- 7 600 exploitations (94 %) entretiennent des haies, des alignements d'arbres ou des murs.
- 7 % des exploitations déclarent avoir mis en place des haies au cours des 3 dernières années.

73 hectares en moyenne dans les exploitations (*) disposant de SAU

(*) champ : moyennes et grandes exploitations

OTEX : valeurs 2010 Evolution 2010/2000 en %	Exploitations agricoles	Chefs d'exploitation et coexpl.	Travail agricole (UTA totales)	SAU moyenne des en-ayant (ha)	Cheptel bovin (têtes)	Cheptel porcin (têtes)	Poulets de chair et coqs (têtes)
Grandes cultures	215 28,3	245 35,2	235 25,5	83 5,2	ns ns	ns ns	ns ns
Maraîchage et horticulture	45 -21,8	50 -28,2	255 -16,2	12 92,6	ns ns	0 ns	0 ns
Viticulture	0 0,0	0 0,0	0 0,0	0 0,0	0 ns	0 ns	0 ns
Cultures fruitières et autres cultures permanentes	35 6,1	45 22,9	90 2,6	34 -9,5	ns ns	0 ns	ns ns
Bovins lait	2 140 -26,6	3 435 -10,9	3 920 -24,4	70 35,3	263 290 0,3	ns ns	ns ns
Bovins viande	525 4,2	590 10,9	660 -5,5	66 14,5	81 830 16,0	ns ns	ns ns
Bovins mixtes	685 -45,9	1 175 -28,1	1 390 -41,8	90 48,0	146 040 -15,7	ns ns	ns ns
Ovins, caprins et autres herbivores	200 24,4	235 44,5	510 51,1	40 15,5	2 530 22,8	ns ns	ns ns
Hors-sol	835 -24,4	1 295 -15,1	1 620 -27,4	71 28,3	62 610 -16,8	423 965 -6,5	3 991 110 -16,9
Polycultures-polyélevages	520 -15,6	880 -4,0	1 020 -18,4	94 24,4	63 640 0,9	65 240 -21,5	481 050 53,7
Ensemble OTEX	5 200 -23,8	7 950 -10,8	9 700 -23,5	73 30,4	622 000 -4,2	495 250 -9,2	4 538 750 -11,9
Pays de la Loire	25 300 -23,1	38 700 -11,9	60 300 -20,8	82 30,4	2 557 000 -4,8	1 625 400 -5,6	32 095 800 12,7

Source : Agreste - Recensements agricoles

ns : non significatif

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- Elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).

- Elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères ...)

- Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en 'moyennes et grandes exploitations', quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en 'grandes exploitations' quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.

■ La notion 'moyennes et grandes exploitations' est voisine de celle 'd'exploitations professionnelles' définie lors du recensement agricole 2000.